

New York, 08 Mars 2011.

Monsieur le Président

Le Maroc s'associe à la Déclaration du Groupe des 77 et de la Chine, prononcée par l'Argentine.

Je ne pourrais parcourir cette intervention, sans évoquer brièvement, l'état d'avancement du processus de l'Economie Verte dans notre pays.

Le Maroc est convaincu que le passage à une « économie verte » est une opportunité à saisir pour inaugurer de nouvelles perspectives, notamment, en matière de croissance durable, de création d'emploi et de développement des compétences.

Le Maroc s'est engagé activement depuis plus d'une décennie à relever au niveau national, les défis du XXIème siècle, à travers la mise en œuvre de réformes, visant la protection de l'environnement et la promotion du développement humain et permettant, par voie de conséquence, d'opérer une gestion rationnelle des ressources naturelles, susceptible d'améliorer le cadre de vie des populations.

En effet, la préservation de l'environnement, la gestion intégrée du risque climat et la croissance verte s'inscrivent désormais parmi les priorités nationales du Royaume, notamment, à travers la mise en place de stratégies nationales intégrées, de plans sectoriels ainsi que de programmes majeurs, dédiés à l'environnement.

Aujourd'hui, le Maroc, grâce à un processus participatif de toutes les composantes de la société, bénéficie d'une charte nationale de l'environnement et du développement durable, qui établit une véritable éthique du développement durable, pour les individus, pour les entreprises et pour les pouvoirs publics. Elle témoigne de la volonté de notre pays, d'assumer grandement ses responsabilités vis-à-vis des générations futures.

Monsieur le Président

Le développement durable, n'est pas simplement un développement écologique, il vise aussi une politique de civilisation, qui nous incite « à remettre l'homme au centre de la politique, en tant que fin et moyen, et à promouvoir le bien-vivre au lieu du bien-être ». Cette conception suppose la construction cohérente d'un mode transitoire d'«écodéveloppement » responsable et démocratique, qui vise interagir les préoccupations sociales, environnementales, économiques et de gouvernance.

Aussi, l'orientation déterminée du Gouvernement marocain en faveur de l'économie verte humaniste est un choix focalisé sur la compétitivité écologique, l'indépendance énergétique, la croissance économique, la recherche et l'innovation.

La stratégie de l'énergie du Maroc, adoptée en 2008, vise à développer les énergies renouvelables, qui devront atteindre dans notre pays, 10 à 12% du total de l'Energie consommée en 2020 et de 15 à 20% en 2030.

Dans le cadre de cette stratégie nouvelle, le Maroc a lancé un programme ambitieux de développement de l'énergie solaire, d'un cout de 9 Milliards de dollars US et d'une puissance de 2000 MW, concernant 5 sites et qui sera opérationnel, au titre de la période (2015-2020). Le Maroc a également mis en place, un nouveau programme intégré d'énergie éolienne permettant à la puissance électrique d'atteindre 2.000 MW à l'horizon 2020. La part des énergies renouvelables représentera ainsi 42% de la capacité électrique totale installée. Le solaire, l'éolien et l'hydraulique occupant chacun 14%.

Le Maroc œuvre actuellement pour mettre en place des villes avec 0 émissions de Gaz à effet de serre.

Monsieur le Président,

Tels qu'il ressort du débat de la 26^{ème} Session Ordinaire du

Conseil d'Administration/Forum Ministériel Mondial sur

l'Environnement du PNUE, qui a eu lieu à Nairobi, du 21 au

24 Février 2011, la réforme de la gouvernance

Environnementale internationale n'est pas en contradiction avec le cadre institutionnel du développement durable.

C'est dire que le système actuel de gouvernance

environnementale a besoin d'une réforme urgente où

l'intégration horizontale est nécessaire aussi bien au niveau international, régional que national. C'est pour cette raison,

comme il l' a exprimé par le passé, le Maroc exprime son soutien à la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement, qui détiendra l'autorité politique et les ressources financières nécessaires, requises plus que jamais par les pays en développement, vulnérables aux Changements Climatiques, vulnérables à la Désertification et vulnérables à la perte de la Biodiversité.

Je vous remercie .